

Bonjour,

De la part du Comité de soutien des Faucheurs Volontaires des essais de vigne OGM de l'Inra de Colmar, je vous envoie le communiqué ci-dessous en espérant que vous voudrez bien le faire paraître dans la prochaine édition de votre journal ou revue et/ou sur votre site internet. Nous serions heureux d'avoir votre soutien pour faire de ce procès un événement médiatisé pour que les idées et les réalités défendues par les Faucheurs Volontaires et leurs comités de soutien soient connues de tous, en Alsace et dans tout le pays. Le dossier « OGM » est loin d'être gagné, nous devons rester mobilisés et informer autour de nous. Un nouveau maïs OGM de Pioneer vient d'être autorisé en Union Européenne !

Pour le Comité de soutien

Frédéric Geschickt, Yvette Beck-Hartweg



Jonathan Nossiter, réalisateur de « Mondovino », sera présent à Colmar le 19 mars 2014 pour soutenir les Faucheurs Volontaires qui ont détruit les essais de vignes OGM de l'INRA de Colmar. Il présentera en avant-première son nouveau film, « Natural Resistance ». à 20h30 au Colisée à Colmar.

RAPPEL DES FAITS :

L'essai de vigne OGM en plein-air conduit par l'INRA avait pour but de tester des porte-greffe de plants de vigne génétiquement modifiés pour résister à la maladie du court-noué. Cet essai, préalablement stoppé en Champagne à la demande de vignerons locaux, puis proposé et refusé dans l'Hérault, a finalement été imposé aux alsaciens, au coeur d'un vignoble où le court-noué ne pose pas de problème.

- Cet essai effectué en plein air disposait d'une bâche enfouie pour éviter la contamination du sol, « bâche qui risque certes d'être abîmée au cours du temps... » selon les dires du HCB, organisme gouvernemental qui a précisément donné un avis favorable au renouvellement de l'essai !!!
- Le premier essai a eu un coût exorbitant : après un million d'euros investis, les conclusions de l'INRA stipulaient que cette vigne OGM ne résistait pas au court-noué. Malgré cela, un second essai a été mis en place avec de nouveaux budgets démesurés et cela dans un contexte de surproduction viticole et de primes à l'arrachage !



Le 15 Août 2010, 60 Faucheurs Volontaires venus de toutes les régions de France ont eu le courage d'arracher les pieds de vigne OGM à l'INRA de Colmar. Un premier procès a eu lieu au tribunal de Colmar en septembre 2011. 54 faucheurs ont été condamnés à 2 mois de prison avec sursis et 6 récidivistes à 1 200€ de jours-amende chacun. Tous ont été condamnés solidairement au paiement à l'INRA de 57 000€ au titre de préjudices et frais.

Les faucheurs ont décidé de faire appel. Le procès en appel de juin 2012 a été interrompu car l'INRA, bien que n'ayant pas fait appel, y avait délégué des avocats. Il fallait laisser le temps à la cour de cassation de décider de la présence ou non de l'INRA au procès en appel.

La Cour de cassation a rejeté définitivement le pourvoi de l'INRA par un arrêt en date du 18 décembre 2013. L'INRA ne pourra pas prendre de conclusions ni citer de témoins ni faire intervenir ses avocats à l'audience.

LE PROCES EN APPEL AURA LIEU LES 19 ET 20 MARS 2014 A LA COUR D'APPEL DE COLMAR.

LES ARGUMENTS DES FAUCHEURS VOLONTAIRES

Suite aux condamnations de première instance (septembre 2011), les Faucheurs Volontaires ont décidé de cet appel afin de faire à nouveau entendre la voix d'une majorité de français et d'européens opposés à l'introduction des OGM dans l'alimentation. Les Faucheurs Volontaires dénonceront notamment la direction prise par la recherche publique française et le travail « d'acceptabilité sociale » des OGM agro-alimentaire mené au travers de cet essai de vigne OGM et de son Comité Local de Suivi (CLS). Nous affirmons que cet essai délibérément réalisé en milieu non confiné était en réalité un test sociologique visant à faire accepter les OGM par les français, un vrai simulacre de démocratie avec la constitution d'un comité local de suivi et la caution des autorités gouvernementales obsédées par la compétitivité en matière de biotechnologies.

•Les OGM ne sont pas une fatalité

L'INRA Colmar a posé la technologie OGM comme quasiment incontournable face à la problématique du court-noué. Ainsi, le CLS, présenté comme une vitrine démocratique, a subi un chantage de la part de l'INRA : il a obtenu la mise en route de quelques essais alternatifs en échange de l'acceptation des recherches sur les vignes OGM. Les budgets consacrés par la recherche publique aux pratiques alternatives restent très minoritaires.

• **Les alternatives, justement : les OGM ne sont pas LA solution.**

En première instance, de multiples témoins scientifiques et viticulteurs, ainsi que des prévenus, ont démontré que grâce à des méthodes totalement respectueuses de l'environnement, ils ont su se débarrasser de la problématique du court-noué, issu des pratiques agricoles intensives et pesticides de leurs prédécesseurs.

La première alternative à la lutte chimique est, comme on vient de le voir, la rotation des cultures et l'utilisation de plants sains, largement pratiqués et efficaces. Mais l'INRA de Montpellier a aussi mis au point par des méthodes de sélection classiques un porte-greffe résistant au nématode du court-noué, le Némadex, qui a reçu en 2010 après plus de dix années de travaux un avis favorable pour l'inscription au catalogue. Il est surprenant que l'INRA n'en ait jamais fait mention dans ses demandes d'autorisations déposées pour l'essai de Colmar. On notera le curieux silence de l'INRA sur une solution alternative non OGM qu'il a lui-même déjà mise au point. Une telle désinformation est particulièrement grave quand on sait qu'elle est destinée à servir de base à la décision politique.

• **L'INRA doit redevenir un outil au service de la société et de ses citoyens.**

Les chercheurs de l'INRA doivent renouer le contact avec des viticulteurs expérimentés aux pratiques saines et pérennes. L'INRA doit se libérer du carcan des multinationales qui le financent et du brevetage du vivant. Cette vigne OGM était par exemple soumise à plusieurs brevets dont l'unique objet est de générer du profit à court terme. La recherche publique doit se remettre au service du bien commun.

• **Les graves conséquences incontrôlées et incontrôlables de la manipulation du vivant.**

La mutation génétique du porte-greffe des plants de vigne de Colmar contient un gène du virus de la mosaïque du chou-fleur, deux portions de gènes du virus du court-noué, un gène de bactérie (agrobactérium tuméfascens) et un gène d'Eschérichia coli résistant à un antibiotique, la kanamycine.

Comment se fait-il que l'INRA Colmar continue dans la voie de la vaccination par génie génétique alors que d'autres laboratoires du même institut ont déjà démontré la dangerosité de cette technique ? Ces études prouvent que « des virus recombinants peuvent provoquer des viroses aggravées ». C'est donc, à court terme, une mise en danger aggravée de l'ensemble de la profession viticole.

Les faucheurs volontaires ne sont pas des « obscurantistes anti- sciences prônant le retour à la bougie ». Au travers de l'action de neutralisation de la vigne OGM de l'INRA, ils réclament une science plus citoyenne, soucieuse des générations futures et qui contribue durablement à sortir de la spirale infernale qu'est l'agriculture productiviste, et dont les plantes OGM sont le flambeau.

Quant à nous, Faucheurs Volontaires, nous continuerons à exercer une vigilance citoyenne sur la recherche publique, à nous opposer à la propagation des OGM en plein champ (transgénèse, mutagénèse, etc...).



APPEL A VENIR A COLMAR DU 18 AU 20 MARS

Alors, si vous ne voulez toujours pas d'OGM,
ni dans les champs, ni dans les assiettes,
ni dans les verres,
**VENEZ NOMBREUX ET SOUTENEZ
LES 60 FAUCHEURS VOLONTAIRES
AU PROCÈS DE COLMAR
LES 19 ET 20 MARS 2014**

« Natural Resistance » de Jonathan Nossiter
au cinéma Colisée à Colmar le 19 mars 2014 à 20h30
en présence du réalisateur

Venez nombreux soutenir les faucheurs et peser dans le débat national sur les OGM. Tous les détails sont sur le site du Comité de Soutien : <http://www.soutiencolmar.onlc.fr/> Soutenez en venant sur place, en faisant suivre cette information à vos contacts, en faisant un don sur le site.

Contacts Presse : Jean-Pierre FRICK • 03 89 49 62 99
Marc Tempé 03 89 47 85 22

Fred Geschickt 03 89 47 12 54
Yvette Beck-Hartweg 03 88 92 40 20